

Une relation de confiance

LOGICIELS MAXIMUM prend très au sérieux les questions relatives à la protection des renseignements personnels de ses clients et de son personnel. Nous avons également comme principe de protéger les renseignements personnels que nous avons en notre possession, tant de nos clients ou de nos employés. Nous avons donc élaboré cet énoncé en matière de confidentialité afin de manifester clairement notre engagement constant à protéger le droit à la vie privée et à la protection des renseignements personnels de nos clients chez les LOGICIELS MAXIMUM.

À titre d'information, l'énoncé « données personnelles » fait référence aux renseignements permettant d'identifier un individu, tel que des coordonnées de contact (nom, adresse électronique ou téléphone).

Point 1 — Nous sommes responsables

Nous sommes responsables des renseignements personnels dont nous avons en notre possession, notamment les renseignements personnels que nous recevons directement de nos clients.

Point 2 — Renseignements recueillis

Renseignements personnels concernant un client

C'est dans le cadre de la prestation de services professionnels que LOGICIELS MAXIMUM recueillera, utilisera et communiquera des renseignements personnels concernant ses clients, afin de se conformer aux lois, aux règlements et aux normes professionnelles applicables, ou dans le but d'obtenir du soutien, des tests, analyses, des programmations, de gestion et de secrétariat.

Il se peut que des renseignements personnels concernant un client doivent également être recueillis, utilisés ou communiqués en interne et à d'autres tiers dans le cadre d'un mandat

LOGICIELS MAXIMUM est également susceptible de recueillir, d'utiliser ou de communiquer des renseignements personnels concernant ses clients actuels et éventuels à des fins de prospection de la clientèle, ce qui peut comprendre i) l'établissement et le maintien de nos relations avec vous, ii) la tenue d'activités de recherche visant à développer, évaluer et améliorer nos services, et iii) l'envoi de nouvelles, d'informations mises à jour et d'invitations à des événements dont LOGICIELS MAXIMUM est l'hôte ou le promoteur et qui pourraient vous intéresser.

Exemple de renseignements personnels :

- Des coordonnées de contact, comme un nom, une adresse, une adresse électronique et un numéro de téléphone;
- Des renseignements relatifs à la facturation et des renseignements financiers, comme une adresse de facturation, de l'information relative à un compte bancaire ou des données de paiement;
- Des renseignements relatifs à des services, comme des détails concernant des services que nous vous avons rendus, incluant les questions au soutien;
- Des renseignements qui nous sont fournis par nos clients ou pour le compte de ceux-ci ou que nous produisons dans le cadre de notre prestation de services (exemple : émission de T4);
- Toutes informations reçues par le portail, site ftp ou par une demande d'aide en ligne.
- Information lors des codes initiateurs (noms de l'utilisateur qui fait la demande, adresse IP, ...)
- Images captées de nos caméras de surveillance à l'extérieur et à l'intérieur dans les entrées.

- Toutes informations provenant d'un appareil (adresse IP, VPN et différent log)
- Des renseignements sur l'utilisation du site Web et d'autres renseignements techniques, comme des détails concernant les visites sur nos sites Web, votre interaction avec notre publicité et notre contenu en ligne, ou des renseignements recueillis au moyen de témoins et d'autres technologies de suivi;
- Des renseignements relatifs au marketing et aux préférences de communication, de même que des renseignements connexes comme des préférences alimentaires, des commentaires et des réponses à des sondages;
- Tout autre renseignement personnel fourni. Veuillez prendre note que si vous nous fournissez des renseignements personnels au sujet d'autres personnes (comme vos clients, vos employés, vos fournisseurs), vous devez vous assurer de les avoir dûment avisées que vous nous fournissez leurs renseignements et d'avoir obtenu leur consentement à une telle communication de renseignements;

De plus, nous limitons les données des clients sur nos serveurs en privilégiant les travaux en connexion sur l'infrastructure du client.

Selon le mandat que nous avons, nous devons parfois consulter une copie de sauvegarde pour effectuer les travaux. Nous avons mis en œuvre une procédure pour recevoir les copies de sauvegarde « anonymisé » des données confidentielles/personnelles. Pour avoir une copie de cette procédure, vous pouvez communiquer avec le soutien à soutien@maximum.ca

EXCEPTION : Lorsque les services sont offerts par des tiers, la politique relative à la protection des données personnelles du tiers s'applique et la présente politique ne s'applique pas. C'est le cas lorsque nous travaillons en partenariat avec votre fournisseur de site web ou d'applications fonctionnant avec notre logiciel. De plus, notre site web et service peut contenir des liens vers d'autres sites web, applications, plateformes et service tenus par des tiers. La politique relative à la protection du tiers s'applique et la présente politique ne s'applique pas.

Renseignements personnels concernant un employé

LOGICIELS MAXIMUM recueille, utilise et communique des renseignements personnels concernant les membres de son personnel, afin de se conformer aux lois, aux règlements et aux normes professionnelles; pour des subventions/crédit d'impôt; de leur procurer des avantages; d'administrer des outils de gestion du rendement; d'administrer, de gérer, de surveiller et de faire respecter les programmes et les politiques de LOGICIELS MAXIMUM et ses relations avec ses employés; et, de façon générale, d'établir et de gérer les liens d'emploi ou d'y mettre fin.

LOGICIELS MAXIMUM est également susceptible de recueillir, d'utiliser et de communiquer des renseignements personnels concernant ses employés et les personnes qui sollicitent un emploi, afin d'élaborer certaines mesures et analyses de ses activités et d'évaluer l'efficacité de ses politiques, programmes et processus.

Nous sommes également susceptibles de recueillir, d'utiliser ou de communiquer des renseignements personnels concernant des employés de LOGICIELS MAXIMUM dans le cadre des enquêtes ou des négociations préalables à la conclusion d'une vente, d'un financement ou d'une autre opération commerciale impliquant tout ou partie de nos activités.

Nous sommes également susceptibles de recueillir, utiliser et communiquer des renseignements personnels concernant les personnes qui sollicitent un emploi chez LOGICIELS MAXIMUM, aux fins de l'évaluation de leur demande, des communications avec elles au sujet des occasions d'emploi, ainsi que de l'évaluation ou de la surveillance des politiques, programmes et pratiques de LOGICIELS MAXIMUM.

Exemple de renseignements personnels :

- Des coordonnées de contact, comme un nom, une adresse, une adresse électronique et un numéro de téléphone;
- Des renseignements biographiques comme un titre de poste, le nom d'un employeur, des photos et du contenu vidéo ou audio;
- Images captées de nos caméras de surveillance à l'extérieur et à l'intérieur dans les entrées.
- Toutes informations reliées au processus d'embauche (cv, référence d'emploi ...)

- Toutes informations reliées au traitement de la paie, avantages sociaux, subvention/crédit d'impôt (emploi, revenu, horaire ...)
- Toutes informations provenant d'un appareil (adresse IP, VPN et différent log)
- Toutes informations provenant de la navigation (Opération dans des logiciels, site web consulté, téléphonie et autres moyens de communication)
- Tout autre renseignement personnel fourni. Veuillez prendre note que si vous nous fournissez des renseignements personnels au sujet d'autres personnes (comme vos clients, vos employés, vos fournisseurs), vous devez vous assurer de les avoir dûment avisées que vous nous fournissez leurs renseignements et d'avoir obtenu leur consentement à une telle communication de renseignements.

Point 3 — Comment LOGICIELS MAXIMUM vous demande votre consentement?

Renseignements concernant le personnel d'un client

En communiquant avec nous (via portail, site FTP ou autre), le client accepte que LOGICIELS MAXIMUM recueille, utilise et communique des renseignements personnels le concernant. Si un client nous fournit des renseignements personnels concernant un tiers, ce client déclare et garantit qu'il a obtenu le consentement du tiers pour nous permettre de recueillir, d'utiliser et de communiquer ses renseignements personnels dans le cadre des opérations de LOGICIELS MAXIMUM.

Renseignements personnels concernant un employé de LOGICIELS MAXIMUM

Les formulaires d'inscription et autres formulaires qui sont utilisés afin d'offrir au personnel de LOGICIELS MAXIMUM des services relevant des Ressources humaines indiquent les fins auxquelles les renseignements personnels sont recueillis et les personnes auxquelles ils peuvent être communiqués.

En outre, certains documents relatifs aux politiques ou aux programmes de LOGICIELS MAXIMUM sont susceptibles de fournir des informations sur la façon dont les renseignements personnels concernant les employés peuvent être recueillis, utilisés et communiqués.

Point 4 — Quantités et nature des renseignements personnels recueillis

LOGICIELS MAXIMUM se borne à recueillir les seuls renseignements personnels qu'il peut raisonnablement juger nécessaires pour pouvoir offrir ses services et pour exercer ses activités.

Point 5 — Communications de vos renseignements :

Utilisation et communication des renseignements personnels

Si LOGICIELS MAXIMUM entend utiliser ou communiquer des renseignements personnels concernant une personne en vue d'une fin qui n'aurait pas été signalée précédemment, il demandera d'abord le consentement de la personne concernée, à moins que la loi exige ou permette d'utiliser ou de communiquer les renseignements personnels sans obtenir le consentement de la personne.

Par exemple, et sans s'y limiter, LOGICIELS MAXIMUM est susceptible d'utiliser et de communiquer des renseignements personnels sans avoir le consentement des personnes concernées :

- Dans les cas où il faudrait réagir à une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité d'une personne, y compris lorsqu'il faudrait prendre des mesures aux termes de nos politiques en matière de pandémie;

- Pour prévenir ou détecter une fraude ou des abus financiers, ou pour y mettre fin
- Dans le cadre d'une enquête;
- Pour nous conformer à une assignation, à un mandat ou à une ordonnance d'un tribunal ou d'un autre organisme compétent, ou nous conformer à des règles de déontologie édictées par des organismes de réglementation;
- Si une institution gouvernementale nous a demandé les renseignements, a cité la loi établissant son droit de les obtenir et a indiqué que la communication des renseignements demandés s'impose aux fins du contrôle d'application du droit, de l'administration, de l'exécution d'une enquête ou de la collecte de renseignements en matière de sécurité en vue de l'application du droit fédéral, provincial ou étranger, ou de renseignements afférents à la sécurité nationale ou à la conduite des affaires internationales; et
- Si, de notre propre initiative, nous décidons de communiquer des renseignements personnels à un organisme d'enquête ou à une institution gouvernementale lorsque nous avons des motifs de croire que ces renseignements se rapportent à la violation d'un contrat ou à une infraction à une loi fédérale, provinciale ou étrangère, ou lorsque nous soupçonnons qu'ils concernent la sécurité nationale ou la conduite des affaires internationales.

Conservation des renseignements personnels

Nous gardons des registres des travaux exécutés par le personnel de LOGICIELS MAXIMUM. Ces registres/feuille de travail, ou « suivis », sont susceptibles de contenir des renseignements personnels. Les suivis sont conservés jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus être raisonnablement considérées comme nécessaires à des fins légales, professionnelles ou administratives, ou pour références à titre de fonctionne du logiciel. Les suivis sont protégés contre tout accès inapproprié.

En ce qui a trait à la conservation des renseignements personnels concernant son personnel, LOGICIELS MAXIMUM se conforme aux lois et aux normes en matière d'emploi. Tous les dossiers des Ressources humaines et les autres dossiers qui contiennent des renseignements personnels concernant les actionnaires et les employés de LOGICIELS MAXIMUM sont détruits lorsque ces renseignements ne peuvent plus être raisonnablement considérés comme nécessaires à des fins légales, règlementaires ou administratifs.

LOGICIELS MAXIMUM ne conserve les renseignements personnels recueillis auprès des candidats à un emploi ou à un partenariat qu'aussi longtemps que nécessaire pour la réalisation des fins pour lesquelles vous avez donné votre consentement. Ces renseignements sont détruits lorsqu'ils ne peuvent plus être raisonnablement considérés comme nécessaires à des fins légales, administratives, d'audit ou règlementaires. Si un candidat est embauché, les renseignements personnels recueillis à son sujet, pendant le processus d'embauche, sont conservés en vue d'établir et de gérer le lien d'emploi, ou d'y mettre fin.

Sécurité des renseignements personnels

Bien qu'aucune méthode de transmission de données sur Internet ou de stockage électronique n'est totalement sécurisée, nous mettons en place des mesures de sécurité appropriées pour protéger vos renseignements personnels contre toute utilisation abusive, perte, accès non autorisé, divulgation ou altération.

Nous savons qu'il est important d'assurer la protection de la vie privée et des renseignements personnels. Si vous avez des questions ou des préoccupations quant au respect de votre vie privée et de vos renseignements personnels, et quant au rôle que nous jouons à cette fin, veuillez communiquer avec la personne responsable de la protection des renseignements personnels, à l'adresse confidentialite@maximum.ca ou au 1-450-349-1231 poste 242.

